Caen : Amadou, un Mauritanien ayant travaillé pour l'association France terre d'asile, soutire 1.500 € à une migrante pour lui obtenir le droit d'asile. Il est condamné à 35h de travaux d'intérêt général

12/02/2022 à 16h16



Un homme de 61 ans a été condamné, jeudi 10 février 2022, pour avoir extorqué 1 500 euros à une femme malgache en échange de la régularisation de sa situation, à Caen (Calvados).

Amadou*, un ressortissant mauritanien âgé de 61 ans, a comparu devant le tribunal correctionnel de **Caen (Calvados),** jeudi 10 février 2022, pour un abus de confiance commis entre janvier 2017 et juin 2020.

Il établit les dossiers de demande d'asile

En 2017, Asora* arrive de Madagascar. Étant en situation irrégulière sur le sol français, elle rencontre un homme qui

lui présente Amadou. Ce dernier a travaillé pour l'association France terre d'asile. Il établissait des dossiers pour les demandeurs d'asile. Pour les gens qu'il aide, il est considéré comme un assistant social.

Mais en 2020, Asora porte plainte contre lui. Elle raconte qu'Amadou lui a demandé 2 000 euros pour lui trouver un employeur. Après l'embauche, il monterait un dossier administratif afin que sa situation soit régularisée, lui aurait-il promis. Asora, qui ne possède que 1 500 euros, les lui remet en espèces.

(…) Amadou est condamné à 35 heures de travaux d'intérêt général à effectuer dans les 18 mois.

Actu.fr

(Merci à Adri)